



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE FILLIÈRE  
N° 2020.04**

**Séance du 23 juillet 2020**

*A dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS,  
régulièrement convoqué le 9 juillet 2020, s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi et dans la Salle Tom Morel, sise 188  
rue des Fleuries- Thorens-Glières 74570 FILLERE*

**Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 14 - Votants : 14 - Pouvoir : 1**

**OBJET : ELECTION DU (DE LA) VICE PRESIDENT(E) DU CCAS**

**Présents :**

Mesdames :

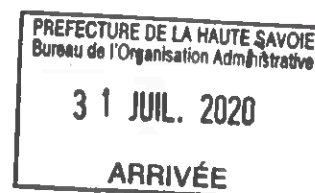
ALAIS Isabelle (élue)  
ALESINA Christelle (élue)  
HUCHET Christel (élue)  
NICOLAS Agnès (élue)  
REVEILLON Emeline (élue)  
REYDET Nadine (élue)  
DURET Jacqueline  
LAFFIN Nicole  
PARODI Jacqueline

Messieurs :

ANSELME Christian (maire de la commune)  
JACOB Claude (élu)  
GARAUD Jean Michel  
PARIS Raymond  
RICHARD Philippe

**Excusés:**

Mesdames BRUSSOZ Marie Claude, DEHAINE Valérie, CHEVALLIER Maud (élue)



**Secrétaire de séance :** ALESINA Christelle

**DELIBERATION N° 4**

**ELECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-17,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L 123-4 et suivants,

Vu la délibération du conseil municipal du 15 juin 2020, n°2020-34 relative à la composition du conseil d'administration du CCAS,

Vu l'arrêté municipal du 3 juillet 2020, n° A2020-82 portant nomination des membres du CCAS de la Commune,

Considérant que dès qu'il est constitué, le conseil d'administration du CCAS doit élire en son sein un Vice-Président qui le préside en l'absence du Maire,

Il est proposé de procéder à l'élection du vice-président du CCAS, pour la durée du mandat du conseil d'administration,

Il est fait appel à candidatures, et Mme Christelle ALESINA se porte candidate.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu cet exposé,

**DECIDE**

de procéder à l'élection de la vice-présidente, pour la durée du mandat du conseil d'administration.

Les administrateurs ont décidé, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée.

A l'issue du vote, est élue Vice-Présidente du CCAS : Mme Christelle ALESINA.

Mme Christelle ALESINA est élue Vice-Présidente du CCAS pour la durée du mandat du Conseil d'Administration.

Délibération adoptée :

- à la majorité : 14 voix pour - 0 voix contre -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,

**Christian ANSELME**

Certifié exécutoire par le M. le Président  
compte-tenu de la transmission  
en Préfecture le :  
et de la publication/affichage le :

